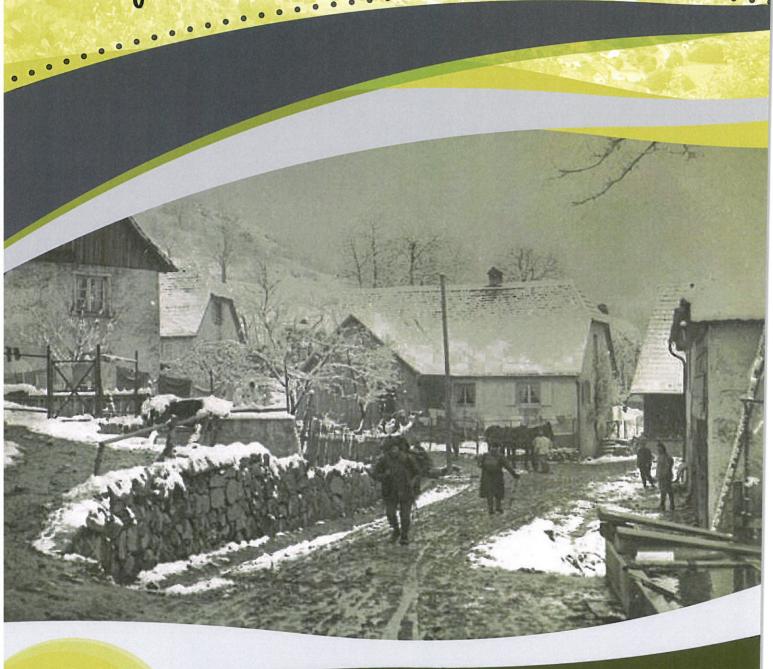
Mitzach infos

S'Dorf Blitt

Bulletin Nº11 Janvier 2014







- **Edito**
- La vie communale
- La vie du village
- O La parole aux associations
- Etat civil

/2-3

p/4-5

p/5-9 p/9-11

p/11



Mesdames et Messieurs, Chers Citoyens,

l'équipe municipale.

Cette année, l'échéance relativement rapprochée des prochaines élections municipales m'oblige au devoir de réserve. Je ne vous parlerai donc pas, ni des réalisations, ni des futurs projets de

Nos gouvernements successifs ont tous initié des réformes tout azimut. Malheureusement aucune des réformes annoncées et engagées n'a permis d'inverser la courbe du chômage.

La France continue de perdre tous les mois des milliers d'emplois. Où et quand s'arrêteront les fermetures d'entreprise entraînant l'appauvrissement de notre pays et la perte de nos acquis sociaux ? Les effets indirects de cette mauvaise situation économique se répercutent à présent au niveau des finances de nos collectivités locales. Les recettes liées aux taxes payées par les entreprises sont fortement en baisse. Les futurs budgets de nos communes seront compliqués à mettre en équilibre entre les recettes et les dépenses. Une autre réforme, qui touchera de plein fouet nos communes, concerne la suppression du support technique que pouvait amener les services de la DDT ex-DDE.

Cette aide technique était appréciable à chaque fois que nous réalisions des travaux de route. Les techniciens de ces services de l'état étaient compétents dans divers domaines. Leur support technique allait de l'établissement des cahiers des charges pour les chantiers, des appels d'offres vers les entreprises jusqu'au suivi des travaux. Ces services étaient gratuits ou presque, à quelques centaines d'euros près, que coûtait la convention qui nous liait à la DDT.

Demain, soit les communes auront ou se donneront les moyens de se débrouiller seules, ou alors elles devront faire appel à des bureaux d'études privés moyennant des coûts de maîtrise d'œuvre s'élevant à hauteur de 10 à 15% du coût des travaux. En clair, ce sont plus de dépenses et moins de recettes, que nos communes devront gérer dans les prochaines années.

Une autre réforme, concernant les rythmes scolaires, sera engagée à la rentrée de septembre 2014.

Le gouvernement actuel a décidé cette réforme suite aux constats et aux statistiques, qui indiquent que 20% des élèves qui entrent en 6ème, ont d'énormes difficultés pour maîtriser la lecture, le calcul et l'écriture.

Cette réforme n'augmentera pas les horaires hebdomadaires pour les élèves, mais assurera une meilleure répartition des temps d'enseignement. La demi-journée du mercredi matin devrait, selon les spécialistes, être bénéfique aux élèves. Les heures du matin sont biologiquement, pour les enfants, plus efficaces que les heures de l'après- midi, durant lesquelles les somnolences sont très fréquentes, alors qu'il faut de l'attention pour suivre efficacement une leçon de grammaire ou de calcul.

Je souhaite vivement que cette énième réforme de l'enseignement porte ses fruits, et que les enfants en soient les grands bénéficiaires. Je me permets d'insister sur ce sujet car le problème de l'éducation de notre jeunesse est fondamental pour notre pays. Nous sommes, malgré tout, dans un monde de compétition, cela

Edito

ne signifie pas que tout le monde doit faire des études jusqu'à 25 ans, mais que les bases essentielles soient acquises pour tout le monde, des bases qui permettront une bonne intégration dans le monde du travail. Sans vouloir être critique à outrance, je reste personnellement perplexe quant aux résultats de cette réforme.

Notre pays, la France, était, il n'y a pas si longtemps encore, une grande nation, dans tous les sens nobles du terme. Aujourd'hui, quelque soit le classement que l'ont peut analyser, notre pays ne fait plus figure de leader ou de référence. Je refuse aussi de dire que tout ce qui a été fait dans le temps était mieux que ce qui se fait de nos jours. Néanmoins, dans le domaine de l'éducation, au niveau de l'enseignement primaire, il fut un temps, pas si loin de nous, où les écoles fonctionnaient 5 jours par semaine, à raison de 30h hebdomadaires. C'était à l'époque où la très grande majorité des élèves, quand ils quittaient nos écoles rurales, savaient lire, écrire et calculer. Lorsque ces jeunes se retrouvaient sur le marché du travail, ils étaient à la fois une force et un atout majeur pour nos entreprises françaises.

Je me suis longuement exprimé sur ce sujet, car j'estime que c'est un véritable problème de société qui se pose dans notre pays, et qui sera difficile à résoudre. Mais je ne voudrais surtout pas que nos enseignantes de Mitzach se sentent visées. Bien au contraire, je tiens à remercier chaleureusement Madame DIEMUNSCH, la directrice ainsi que Madame LEMBLE, professeur en maternelle, pour l'excellent travail réalisé dans les écoles. Les élèves du cours préparatoire rentrés en septembre savent lire à Noël. Je sais aussi, par ailleurs, que les élèves de Mitzach sont parmi les meilleurs en 6ième au collège de St.Amarin.

A Mitzach, le monde associatif est bien présent et joue parfaitement le rôle de lien social, oh ! combien important dans nos villages ruraux. Dans notre commune, une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus. C'est dire aussi aux personnes qui commencent une nouvelle vie à l'âge de la retraite, que la possibilité de s'occuper sainement leur est offerte en s'engageant dans une association locale.

La société de musique Echo du Brand ainsi que notre chorale Ste Cécile nous proposent tout au long de l'année de belles prestations. Leur niveau, comparativement à la taille de notre collectivité, est très honorable au dire des mélomanes qui sont à leur écoute.

La vie de nos associations est marquée par des évènements de taille à un moment ou à un autre. Cette année, notre Chorale a connu un changement de président, je tenais à relever cet évènement à plusieurs titres : Tout d'abord, je veux relever le grand mérite de l'ex-président Bernard HERRGOTT, dorénavant le doyen du village, pour la longévité de sa présidence qu'il a assuré durant plusieurs décennies. Bernard a su et a réussi, avec l'ensemble des choristes, à faire de notre chorale une des plus belles de notre région pour le grand bonheur des participants à nos offices religieux. Je tiens aussi à féliciter la nouvelle présidente, Marie-Jeanne ROTHRA, pour sa prise de responsabilité, car Marie-Jeanne est déjà bien engagée par ailleurs dans notre équipe municipale. Elle contribue efficacement au bon service rendu à la population. Je souhaite à Marie-Jeanne et à la chorale une très bonne continuation avec le succès qu'elles méritent.

Les récents sinistres et gros incendies nous rappellent combien sont précieux la présence et le maintien de nos corps de sapeurs pompiers dans nos villages.

C'est vrai, le feu a fait des dégâts énormes, que ce soit dans le pittoresque et très beau village de Riquewihr, ou à Moosch lors d'un feu d'une habitation, ou encore plus récemment dans la menuiserie Fuchs à Urbès, mais sans la présence et la rapide intervention des nombreux soldats du feu, les constructions et bâtiments proches de l'incendie auraient également été la proie des flammes.

Alors souhaitons à notre équipe locale des sapeurs pompiers bon courage et persévérance pour assurer les premiers maillons d'une chaîne de secours qui fort heureusement peut compter sur des renforts extérieurs bien rodés et implantés dans notre proximité. Un grand merci à notre chef de corps Christian COMPERE et à toutes les femmes et hommes de notre CPI pour leur engagement auprès de notre population.

Notre club de football, qui vient de fêter ses trente ans d'existence, connaît un grand succès, d'une part auprès des jeunes footballeurs de notre vallée et d'autre part par le « football féminin » qui est en plein essor. Eh oui, il n'y a pas qu'en politique que les femmes sont de plus en plus présentes! Elles le sont aussi sur les terrains de football. Pourvu que notre FC Mitzach ne soit pas trop victime de ses différents succès, l'espace de jeu ainsi que les infrastructures deviendraient rapidement trop étroits. Je remercie Thierry BERNA, le président, ainsi que tous les entraîneurs et dirigeants pour l'énergie et le temps qu'ils mettent à la disposition des nombreux jeunes licenciés.

Dans le domaine sportif, mon ami de longue date, André GROB, président du ski club de Ranspach et toujours compétiteur de haut niveau, est toujours aussi impressionnant par son dynamisme et son esprit de compétition. Après avoir récolté de nouveaux titres de champion du monde des masters 2013 de ski de fond, il s'apprête, à 70 ans passés, à participer à une nouvelle épreuve mondiale qui aura lieu fin janvier à St. Johann en Autriche. C'est d'ailleurs là que nos ex-citoyens Liliane et Edmond PFLIEGER se sont installés après avoir quitté notre village. Souhaitons à André bonne chance et réussite pour décrocher de nouveaux sacres mondiaux. Les jeunes talents que sont Clément et Théo CHRISTMANN, ainsi que Frank BRINGARD, bien initiés par leur chef de file André, se distinguent de plus en plus au niveau régional et même national pour Clément. Toutes nos félicitations à ces valeureux sportifs qui font vraiment honneur à notre village par leurs excellents résultats.

Le conseil de fabrique et son président Philippe HEMMERLE amènent aussi leur pierre à l'édifice. Si notre église est toujours aussi accueillante, aussi propre et fleurie, c'est grâce aux nombreuses personnes qui travaillent dans l'ombre autour de Philippe. Un grand merci à toute l'équipe pastorale.

Les amis des abeilles, les apiculteurs, ont leur siège au fond de notre vallon à Mitzach. Cette association présidée par Jean-Marc FUCHS n'est pas inscrite en tant qu'association du village, mais nous pouvons néanmoins en être fiers. Jean-Marc, ancien chef d'entreprise, n'a pas perdu son dynamisme ni son esprit d'entrepreneur. Avec une bonne équipe de membres bénévoles, il a transformé de belle manière le rucher école, qui est aussi un bâtiment recevant du public, pour le mettre aux normes et le rendre pratique et convivial. Jean-Marc est aussi un président innovateur, qui a le souci de la transmission du savoir et de la pérennité de son association : il a lancé, avec beaucoup de succès, la formation de jeunes et de nouveaux apiculteurs, nombreux à avoir répondu à son initiative.

Bravo à Jean-Marc et également à son association pour l'animation qu'ils apportent à notre village en organisant la sympathique Fête du Miel au mois de juillet.

Les donneurs de sang, dont les membres sont issus des communes de Ranspach, Husseren et Mitzach, assurent une noble mission humanitaire de proximité. Ces femmes et ces hommes, présidés depuis peu par Véronique GRETH de Ranspach, se mobilisent plusieurs fois dans l'année pour collecter ce précieux liquide, le sang, sans lequel la vie humaine ne serait pas possible.

Lors des dernières collectes de sang, il a été remarqué une certaine stagnation du nombre de donneurs, voire même une petite régression alors que le besoin de sang dans les hôpitaux est toujours en forte demande. Je me permets de lancer un appel auprès des donneurs potentiels pour sensibiliser les esprits et espérer que de nouveaux donneurs se joignent aux donneurs déjà identifiés et connus.

Quatre généreux donneurs de notre village sont mis à l'honneur pour leurs nombreux dons : Mme Marie-Thérèse BORGEOIS 46 dons - Mme Sonia HALLER 10 dons - Mme Franziska STOFFER 10 dons - M. Mickael REINSTETTEL 5 dons.

Un grand merci à ces personnes pour leur générosité. Grâce à leur attitude, elles apportent l'aide à la médecine pour sauver des vies humaines.

Le tissu de nos bénévoles, bien étoffé, est toujours prêt à répondre aux sollicitations de Roger BRINGARD, le dynamique adjoint en charge des travaux de la commune. En 2013, notre journée de travail est tombée à l'eau, c'est vraiment le cas de le dire, toute la journée, il est tombé des trombes d'eau !!! Mais les bénévoles n'ont pas lâché l'affaire, tous les travaux prévus pour cette journée ont été réalisés ultérieurement selon la disponibilité de chaque groupe et évidemment sous une météo plus clémente !!!

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux divers chantiers.

Les membres du conseil municipal amènent leur énorme contribution à nos affaires communales. Que ce soit l'information par le bulletin communal, la décoration et le fleurissement du village ou l'organisation et l'animation de la Fête de la Pomme, tout est efficacement réalisé par l'ensemble de notre équipe municipale.

Je tiens vivement à remercier tous ses membres pour l'excellent esprit qui a animé le groupe durant les six ans de notre mandat. C'est ainsi qu'ensemble nous avons pu accomplir de belles choses pour le bien de nos citoyens.

Je voudrais aussi relever le grand mérite de nos conjointes et conjoints qui acceptent notre engagement pour la vie communale et qui souvent participent efficacement à de nombreuses tâches. Nos employés communaux participent, chacun dans sa spécialité au bon fonctionnement de notre collectivité. Au niveau administratif, nous venons d'acquérir, au mois de décembre, un nouveau logiciel qui permettra la transmission électronique des données vers la Trésorerie et la Sous-Préfecture.

A présent, je vous souhaite, à vous tous ainsi qu'à vos familles, une bonne année, une bonne santé.

Que l'année 2014 soit pour vous et vos familles, une année de bonheur et de joie.

Que la solidarité et la paix règnent autour de nous ! Que nos concitoyens soient heureux à Mitzach !

Votre Maire Bernard FRANCK

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 30 août 2013

- O décide d'envoyer une motion de soutien en faveur de l'hôpital de Thann à l'Agence Régionale de la Santé et au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. Les intérêts économiques et financiers ne doivent pas primer sur les services de santé de proximité dans notre secteur rural et montagnard du pays Thur Doller.
- après en avoir longuement discuté, le conseil accorde une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Football Club pour participer au financement des travaux sur la pelouse du stade.
- O l'organisation de la prochaine Fête de la Pomme par la commune nécessite des remises à jour de certaines procédures administratives, notamment par la création d'une régie de recettes et d'avances spécifiques pour la fête villageoise. Une billetterie contrôlée par la Trésor Public sera mise en place.
- O l'exploitation agricole de M. Knibiely n'ayant toujours pas d'étable pour ses bêtes, la commune n'acceptera plus qu'une partie de son cheptel passe l'hiver à venir dehors. M. le Maire a engagé des démarches afin que les bêtes puissent passer l'hiver dans l'étable du Parc de Wesserling à condition que M. Knibiely soit administrativement en conformité (attestation d'assurance).
- O la Salle des Fêtes rénovée en 2007 a fait l'objet d'un contrôle par la commission de sécurité et des non-conformités ont été relevées. Le conseil donne son accord pour demander un diagnostic complet du bâtiment avec l'établissement d'un cahier des charges pour les travaux de mise en conformité.
- O les effectifs des enfants scolarisés dans nos écoles sont en constante diminution et nous sommes très près du seuil de fermeture. Mme Verpillat, inspectrice de l'Education nationale, a organisé une réunion avec les Maires de Ranspach, Husseren et Mitzach pour évoquer un regroupement possible des écoles pour la rentrée 2014. Après en avoir discuté, le conseil émet un avis de principe favorable pour un RPI et décide de faire une demande d'aide substantielle au CG68 pour le financement éventuel des transports des enfants entre les 3 communes.
- O plusieurs plaintes ont été émises pour le non respect des consignes en matière de nuisance sonore. Il est demandé à tous les habitants de respecter scrupuleusement les consignes stipulées dans l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.
- O pour rappel, il est également stipulé que le brûlage d'herbes sèches, de branchages secs est toléré à condition que ces feux ne génèrent pas de fumées épaisses et ne pose aucun risque d'incendie. Les feux de matières synthétiques (plastique

- nylon bois aggloméré herbes vertes et humides) sont formellement interdits.
- O la maison communale a été louée jusqu'à fin mai. La commune est sollicitée pour la location de cette maison, mais avant de la remettre en location, elle doit être restaurée : mise en conformité de l'électricité, rénovation des sanitaires, des revêtements de sol, tubage des cheminées et remise en état des pièces.
- O des dérives de plus en plus importantes sont relevées autour des bennes de tri. Des déchets de tous genres y sont déposés et ces actes sont irresponsables et fortement regrettables. Dorénavant, toute infraction qui sera identifiée par rapport à son auteur sera punie d'une amende de 68 € selon l'article R632-1 du Code pénal.
- O le sentier touristique qui fait le tour du village fera l'objet d'une remise en état des panneaux d'orientation sur la totalité du parcours.

Séance du 26 septembre 2013

- O approuve le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité de l'eau potable et du service assainissement de la Com Com.
- O approuve le rapport annuel 2012 sur les traitements des ordures ménagères, ainsi que le rapport d'activité de la Com Com.
- O M. le Maire remercie toute l'équipe municipale ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la 5^{ème} édition de la Fête de la Pomme.
- O les communes membres du Pays Thur Doller devant donner leur avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Thur Doller, M. le Maire expose le contenu de ce projet. Après en avoir discuté, le conseil donne un avis favorable, avec cependant deux réserves :
- le conseil demande que les friches industrielles soient réhabilitées en priorité avant que des terres agricoles soient transformées en zone industrielles ou commerciales.
- le conseil demande que la régulation de la circulation au niveau du centre ville de Thann soit d'urgence revue.
- O suite à la décision de restaurer la maison communale avant de la remettre en location, le conseil autorise M. le Maire à engager les travaux nécessaires avec les entreprises qui ont été retenues lors des appels d'offres.

Séance du 8 novembre 2013

- O les recettes principales de la commune sont en forte baisse comme par exemple la dotation départementale qui était de 71 500 € en 2008 et qui ne sera plus que de 51 300 € en 2013. Dans ce contexte, il est difficile d'augmenter les subventions communales. Ainsi, M. le Maire propose de les maintenir aux montants versés en 2012. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.
- O la révision des loyers de la maison forestière et de la maison communale (localisée au 58 rue Principale) est basée sur l'indice officiel de référence des loyers qui augmente de 0.9 % sur les 12 derniers mois. Le conseil approuve à l'unanimité cette hausse. Suite aux gros travaux de rénovation
- dans la maison communale, le loyer est fixé à 650 €/mois pour les nouveaux locataires qui devraient emménager le 1er février 2014. Le prix du bois d'affouage est maintenu à 180 € pour une corde. Les tarifs de location de la Salle des Fêtes restent également inchangés.
- O les travaux dans la maison communale avancent correctement et les délais devraient être maintenus.
- O le rapport d'activité de la gendarmerie de Fellering fait état d'un nombre croissant de cambriolages survenus dans le canton de Saint-Amarin. Face à ce constat, il est important que toute la population soit sensibilisée à ces faits et qu'elle applique les règles basiques de sécurité.

La vie du village



TRAVAUX D'ÉTÉ

Pauline, Michèle, Odin, Guillaume ont contribué à l'embellissement de notre village. Ils ont participé à plusieurs chantiers dans notre

commune : désherbage du cimetière et de la haie devant l'église, mise en peinture des balustrades, nettoyage de la maison communale et bien d'autres travaux!

Cette première expérience, sans aucun doute enrichissante pour ces jeunes, leur a permis d'apprendre les règles qui régissent le monde du travail, l'assiduité, l'exactitude, etc...





MANON DES SOURCES A MITZACH



C'estgrâceàla persévérance de Roger Bringard, de notre ouvrier communal Berni et de certains bénévoles, que toutes les fontaines du village sont désormais alimentées en eau venant du ruisseau Baechel.

Sa source a subi quelques aménagements permettant un apport en eau plus conséquent.



Ainsi, tout un chacun pourra profiter de l'eau de source de nos fontaines, ce qui constitue, de nos jours, un véritable trésor.



RENOVATION DE LA TOITURE DU BATIMENT MAIRIE-ECOLES

Au courant de l'été, un important chantier a été mené à bien par l'entreprise Navilliat de Saint-Amarin, qui a procédé à la rénovation de la charpente et au remplacement des tuiles du bâtiment Mairie-Ecole. Ces travaux devenaient indispensables, car toutes les archives de notre village sont entreposées dans le grenier. Le montant des travaux s'élève à 18 1078 €.



O

LES CARTES POSTALES

Depuis que la maîtresse Estelle Diemunsch est arrivée, nous avons reçu des cartes postales du monde entier et d'un peu partout en France.

Nous les plaçons sur la carte de France ou sur la carte du monde pour faire des exposés en géographie. Nous avons déjà fait des exposés sur le Canada, le Sénégal, Malte, le Portugal, le Viêtnam, la Hongrie, la Croatie, le Maroc, l'Allemagne, le Luxembourg, le Pérou, l'Autriche, le peuple Sâme et San Francisco. Ils ont tous été beaux et passionnants. Mais, il nous en reste encore énormément à faire! La maîtresse a demandé à tous ses amis de nous envoyer encore plein de cartes!

Ça nous plaît parce qu'ils pensent à nous et qu'on apprend plein de choses!



L'ÉVACUATION DE BUS

Jeudi, 28 novembre 2013, les deux classes de l'école sont allées au Parc de Wesserling pour s'entraîner à évacuer un bus.

A 8h05, un bus est venu nous chercher. Chaque grand s'est assis avec un petit de l'école maternelle dont il était responsable. Un fois au Parc, nous sommes allés au Musée voir un film sur la Sécurité dans les transports. M. Lopez nous a donné de nombreuses explications : où mettre son sac, toujours mettre sa ceinture, ne pas

déranger le conducteur en criant, faire attention à la montée et à la descente du bus...



Après le film, nous sommes montés dans un bus où on s'est entraîné à évacuer. Il est important de ne pas paniquer, de ne pas pousser, d'écouter les consignes mais aussi d'aider les autres. Ensuite, on a évacué trois fois en changeant les situations. Cet exercice nous a rappelé plein de choses que nous avions apprises les années passées.



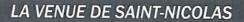
LA SEMAINE DU GOÛT

Durant la semaine du goût du 14 au 18 octobre 2013, les élèves de maternelle et CP ont réalisé différentes recettes sur le thème des légumes détournés. Ils ont ainsi dégusté un flan de courgette, des beignets de maïs, des madeleines à la betterave et des muffins à la carotte.

En fin de semaine, afin de partager ces gourmandises, ils ont retrouvé les

élèves de l'école élémentaire, qui ont apporté une soupe de fruits et du cake à la courgette.

Merci aux parents qui ont contribué en fournissant les ingrédients!







Comme toutes les deux semaines, nous sommes descendus à l'école maternelle pour la Lecture Buissonnière. Mais, c'était le vendredi de la Saint-Nicolas... Après la lecture, nous avons tous chanté et Saint-Nicolas est venu avec le Hanstrapp et peut-être son âne (nous ne l'avons pas vu). Les enfants ont alors à nouveau chanté.

Ensuite, Saint-Nicolas a pris son grand cahier pour féliciter les enfants sages et sermonner ceux qui l'étaient moins.

Après avoir pris une photo, nous avons reçu un paquet avec un mannala, du chocolat et des mandarines.

L'après-midi s'est bien terminé autour d'un bon goûter : mannala et chocolat chaud !

3

LA FÊTE DE LA POMME





Quelques mots pour dire un grand MERCI, à Joseph Schneider, notre locataire de chasse, qui nous donne les sangliers, à Michel Hans pour les avoir désossés, aux villageois pour la confection des tartes, aux cuisiniers pour ce repas goûteux et à tous les bénévoles pour le bon déroulement de ce rassemblement du village.

Un agréable moment de partage!





FRANCK SUR LES CRETES VOSGIENNES



A la fin du mois d'août, Franck Bringard a participé au Marathon des Crêtes entre le Col du Calvaire et le Markstein, soit 33 km et plus de 1 000 m de dénivelés. Dans un excellent temps de 2h40 mn, les connaisseurs apprécieront, il termine 23ème de cette course exigeante et 1er espoir. Comme il a également participé à ce marathon en ski de fond l'hiver dernier, il s'est classé 3ème au classement général du combiné été-hiver, derrière deux sociétaires de l'Equipe de France de ski de fond. Un grand bravo à lui!

LA SAINTE BARBE DES POMPIERS



La fête de la Sainte Barbe rassemblant l'ensemble des sapeurs pompiers de la vallée de Saint-Amarin s'est déroulée cette année à Fellering. Devant un parterre de personnalités et notamment les maires de tous les villages, le commandant Huriet, chef de groupement centre, et le lieutenant-colonel honoraire Jean Larghi, 25 soldats du feu ont été promus et médaillés. Parmi eux, le sergent-chef Christian Compère du corps de Mitzach a reçu la Médaille d'Or pour 30 années de service.



3

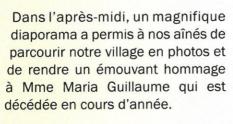
LE BEAU NOËL DE NOS AINES

La municipalité a invité ses citoyens de plus de 70 ans à fêter Noël en commun, le 8 décembre dernier. Ainsi près de 50 personnes se sont retrouvées à la Salle des Fêtes, tout d'abord pour assister à la messe célébrée par le curé Arnold et rehaussée par des chants interprétés par la chorale du village.





Puis, un excellent repas servi par l'ensemble des conseillers a réjoui les papilles des convives.





LA FORET



La forêt de MITZACH est communale depuis 1803.

D'une surface de 360ha, elle s'étage de 500 à 1034 mètres. Le climat est montagnard, humide et froid ; le vallon est orienté au nord. C'est une sapinière-hêtraie classique dans le massif vosgien. Le sapin représente 50% des arbres, le hêtre et l'épicéa, 20% chacun. Les 10% restants sont constitués par des feuillus divers, pour 5% (frêne, érable, merisier, orme, tilleul, etc...) et 5% de résineux introduits (douglas et mélèze).

Ces données sont issues d'un document dénommé «aménagement». Tous les 20 ans en moyenne, les forestiers parcourent la totalité de la forêt pour faire un état des lieux : description des peuplements, inventaire statistique par placettes des arbres et en général recueil de tous les renseignements possibles (sol, faune, etc...).

A partir de ce bilan, il est établi un programme pour les 20 ans suivants :

- l'indication du volume qu'il est possible de couper sans appauvrir le capital.
- la rotation qui donne la durée entre 2 passages en coupe, 8 ans en général
- l'état d'assiette qui est la liste des parcelles à marquer par année
- la prévision des travaux
- les prescriptions d'ordre général à plus long terme, pour MITZACH, par exemple, faire baisser la part de l'épicéa introduit au profit du sapin autochtone et de bien maîtriser la population de cerfs, celle-ci pouvant se révéler néfaste pour atteindre le point précédent. Ce document est très important pour la pérennité de la forêt, celle-ci se renouvelle sur des durées de 120 ans pour le sapin, 200 ans pour le chêne. On ne peut pas se permettre de gérer la forêt au jour le jour ou au gré des modes ; eh oui, cela existe aussi pour le bois! Nous récoltons actuellement le travail de personnes disparues depuis longtemps; à notre tour, nous avons le devoir de laisser un patrimoine à nos descendants. La prochaine fois, je vous parlerai de sylviculture, c'est-à-dire la façon de faire pousser une forêt.

Jean-Paul SIMON, Garde forestier

La parole aux Associations



Info du syndicat des apiculteurs de la vallée de St Amarin

L'année qui vient de s'achever a été, une fois de plus, très riche en évènements pour notre association. Durant les mois de janvier à avril, des cours théoriques ont eu lieu au Cercle Catholique de St Amarin, dispensés par notre moniteur Patrice Boutot. C'est ainsi que 6 nouveaux apiculteurs ont pu découvrir la vie passionnante de nos abeilles. C'est suite à cette formation que la partie pratique a était faite à notre « rucher école ». Les stagiaires débutants se sont vus remettre une ruche gratuitement par notre association. Il fallait y introduire un essaim puis la reine pour développer la colonie. La découverte de l'apiculture par les stagiaires ne s'arrêta pas là. Les moniteurs Pierre et notre infatigable Bernard ont fait découvrir l'élevage des reines. Nous encourageons tous les jeunes et moins jeunes à découvrir l'univers passionnant des abeilles, en proposant une autre formation théorique à partir du 16 Janvier 2014.



(Renseignements auprès de notre Président Jean Marc FUCHS.)

Les activités de notre association ne s'arrêtent pas là. De gros travaux ont été effectués dans la salle et autour afin de la mettre aux normes pour pouvoir la louer à d'autres associations. C'est ainsi que plusieurs journées de travail ont été planifiées au courant de l'année. Nous pouvons relever la belle réussite de notre Fête du Miel le 28 Juillet qui avait comme chaque année un retentissant succès. Relevons également la soirée automnale très conviviale le 13 novembre, ainsi que la célébration de la St Ambroise, patron des apiculteurs, le 1^{er} Décembre suivit de la paella très appréciée. Que 2014 nous apporte autant de richesses et de satisfactions que l'an passé et que de nouveaux apiculteurs nous rejoignent pour découvrir notre association.

Président: J Marc FUCHS - 9 rue Gassel - 68 121 - URBES - Tél: 09 75 80 51 93

DONNEURS DE SANG



En 2013, nous avons récolté 160 poches de sang sur nos 3 collectes. Merci du fond du cœur à vous tous.

4 donneurs de Mitzach sont particulièrement mis à l'honneur.

- Bourgeois Marie-Thérèse 4ème niveau argent avec 46 dons
- Haller Sonia 2^{ème} niveau bronze avec 10 dons
- Stoffer Franziska 2^{ème} niveau bronze avec 10 dons
- Reinstettel Mickael 1^{er} niveau bronze avec 5 dons

Félicitations à eux !!!

Nouveauté 2014 pour notre amicale : en plus de nos RDV habituels, nous avons choisi d'organiser une 4ème collecte à Ranspach, pour optimiser les dons sur l'année et parce qu'une collecte en période estivale est nécessaire pour pallier à la forte demande en produits sanguins.

Nos RDV en 2014 de 16h30 à 19h30.

Vendredi 16 mai à Ranspach

Vendredi 11 juillet à Ranspach

Vendredi 26 septembre à Mitzach

Vendredi 12 Décembre à Husseren-Wesserling

Nous vous souhaitons une très belle Année 2014, qu'elle vous maintienne, vous et vos proches, en bonne santé, et vous permette de réaliser vos vœux les plus chers.

A bientôt...



MONUMENTS AUX MORTS



En 2012, sous l'impulsion du maire, Wildenstein a érigé son monument aux morts. Celui de Mitzach a vu le jour en 1998. Désormais, les 15 communes du canton possèdent le leur. Certains monuments glorifient le courage du soldat, d'autres expriment la douleur des mères et enfants. Ils font partie de notre patrimoine. L'émotion provoquée par les 1 400 000 tués de la guerre 1914/1918 a engendré la mise en œuvre de différentes actions,

destinées à perpétuer leur souvenir. Ainsi prendra naissance, dès 1921, un grand mouvement de construction de Monuments Aux Morts, afin de rendre hommage aux Morts pour la Patrie. Juridiquement, les Monuments aux Morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent de la compétence des municipalités. Ils sont des lieux de cérémonies régulières ou exceptionnelles, les principales étant le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre.

Architectures : plusieurs variantes sont à remarquer dans notre canton, mais également dans le département. L'une des formes privilégiée est l'obélisque, elle concerne essentiellement les monuments communaux placés au centre de l'espace public (sur la place principale, dans des lieux symboliques, près de l'école, de la mairie, de l'église ou du cimetière). Des plaques commémoratives ont également été mises dans des lieux fréquentés (églises, écoles, mairies).

Ornements : en Alsace, et notre canton n'échappe pas à la règle, les ornements les plus courants sont la palme et la croix de guerre 14/18. Peuvent y figurer des civils (telle une veuve avec ou sans enfant), munis ou non d'un signe particulier en référence à la région ou à une activité spécifique.

Inscriptions : en Alsace, l'inscription MORT POUR LA FRANCE, est dans la plupart des cas remplacée par : LA COMMUNES A SES ENFANTS, À NOS VICTIMES DES DEUX GUERRES, ou À NOS MORTS.

Sur la stèle, figurent parfois les noms des soldats originaires du village ou de la ville, quelque soit leur uniforme. Lors de la première guerre mondiale, l'Alsace était allemande (accords signés à Francfort, le 10 mai 1871, par Adolphe Thiers, chef du gouvernement français). Les militaires morts, originaires de notre région, étaient logiquement de nationalité allemande et ne pouvaient pas prétendre à la mention « MORT POUR LA FRANCE ».

En 1940, territoires et citoyens sont restés juridiquement français. Notre région a cette spécificité qui n'est pas toujours bien comprise voire acceptée par les « Français de l'intérieur », ses enfants s'entretuant sous des uniformes différents.

Le Souvenir Français a cette noble mission de transmettre le flambeau aux générations successives afin que le sacrifice consenti par ces hommes, quelque soit l'uniforme, ne puisse tomber dans l'oubli.

SOUVENIR FRANÇAIS CANTON DE SAINT AMARIN PDT BRINGARD ROGER



CONCERT DE L'AVENT



Ding, dong, les cloches carillonnent à toutes volées, elles donnent le départ du concert de l'Avent.

Le programme très varié de l'Echo du Brand et les chants de la chorale sur le thème de la cloche ont comblé les auditeurs.

Les deux ensembles ont pris un grand plaisir à jouer et chanter dans l'église St Dominique comble.

Le concert s'est terminé avec l'interprétation d'airs évoquant l'esprit féerique de Noël.



Etat Civil

Naissances Le 26/01/2013 Nora GIANGIULIO Le 06/04/2013 Thibaud PICARD Le 28/05/2013 Aurélien COMPERE Le 17/07/2013 Dryss BENSALAH Le 18/08/2013 Hugo FELLMANN Mariages Le 29/06/2013 Chantal JANTON et

Le14/09/2013

Bernard VANGHELUE Béatrice KAYSER et Pascal EGLER

Décès

Le 04/01/2013, Irène ARRONDO (RITTEMARD) née le 25/12/1926 Le 06/02/2013, René DOPPLER

né le 28/08/1933

Le 07/04/2013, Charlotte DECKER (BICK) née le 31/07/1927

Le 04/06/2013, Christiane BISCHOFF (STEINER) née le 10/11/1933

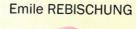
Le 07/06/2013, Maria Guillaume née le 02/02/1915

Et pour 2014 anniversaire...

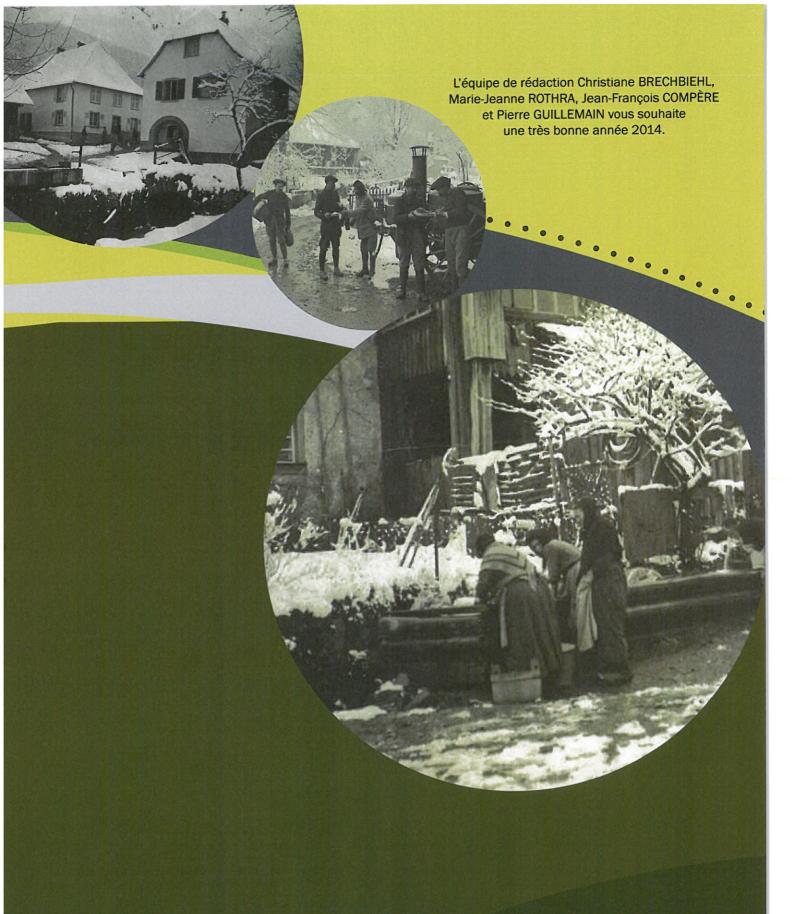
80 ans Le 25/05/2014, Irène LEVEQUE Le 20/07/2014, Denise ILTIS 85 ans Le 02/02/2014, Marie-Elise JAEGY 90 ans Le 08/05/2014. Alice GUILLEMAIN

NOCES D'OR

Le 22/05/2014, Monique et Bernard GROB Le 26/06/2014, Cécile et







Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale
Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99
mairie.mitzach@wanadoo.fr